

# LA BRO LANEJEN

JUILLET 2017 – BULLETIN MUNICIPAL N° 81





# LE MOT DU MAIRE

Nous voilà arrivés à la période estivale.

L'an dernier, nous avons souhaité vous consulter pour connaître votre avis quant à la réouverture d'un commerce et votre perception de notre centre-bourg. Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions.

Vous avez été une grande majorité à souhaiter la réouverture d'un commerce d'alimentation multi-services. Depuis plusieurs mois, une initiative locale a émergé. En parallèle, la municipalité a réfléchi à un local destiné à un usage commercial sur le territoire communal. Lucide quant à l'importance du maintien d'une offre de services et de commerces pour la vie de notre bourg, le conseil municipal a décidé d'acquérir le local situé 5 rue de la mairie (anciennement Maison « PERROT »). Des travaux seront nécessaires avant d'envisager son exploitation mais sa localisation et sa superficie ont été jugées idéales pour redynamiser l'offre commerciale.

Vous avez été également quelques-uns à souligner le manque d'offres pour les jeunes. Déjà en cours de préparation depuis début 2015, un local jeunes est aujourd'hui opérationnel. Courant juillet, un terrain multisport, « city stade », verra le jour à proximité du terrain de foot et de l'école, de manière à compléter l'offre d'équipement proposée à notre jeunesse.

Pour les plus petits, des jeux, notamment une balançoire et une structure avec toboggan, seront également installés en juillet près de la place de l'église et de la salle municipale.

Dans la continuité des travaux de sécurisation et d'embellissement des entrées du bourg et dans la perspective de réduire la vitesse, nous installerons notamment un radar pédagogique à l'entrée de bourg en provenance de la Croix de Keroual. J'invite tous les usagers de la route, conducteurs et piétons, à faire preuve de vigilance et de civisme dans leur conduite sur les routes de la Commune et plus particulièrement en centre bourg.



Suite à l'annonce du départ en retraite du Docteur Allanot, la recherche d'un nouveau médecin est devenue une priorité pour nous. Au vu du manque d'offres de soins sur le territoire communal et consciente de l'enjeu que cela représente pour les habitants, la municipalité a fait le choix de construire une maison médicale pour pouvoir accueillir une équipe de praticiens (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et autres). Elle verra le jour au cours du second semestre 2018.

Pour la rentrée prochaine, l'effectif de l'école est stable. L'équipement informatique va être renouvelé et modernisé. Je souhaite souligner la qualité du travail du corps enseignant et du personnel communal, permettant à nos enfants, année après année, d'aborder le collège avec sérénité.

Avant de terminer, je ne voudrais pas oublier de remercier le dynamisme apporté par les nouveaux commerçants ainsi que l'important travail mené par les associations et les bénévoles ces derniers mois pour favoriser le bien vivre à Lanvégen.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

**Marie-José CARLAC**  
Maire de Lanvégen

**BM N°81** - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvégen

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication : Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS, Natacha SANNIER. Impression : Imprimerie Nouvelle à Quimperlé.

*Photo de couverture : succès de la brocante organisée par les ateliers de la vieille école animée par la fanfare de l'école de musique de Roi Morvan Communauté.*

## Des aménagements pour la jeunesse

En février 2015, les jeunes lanvénégeois ont élu des représentants au sein de la Commission Municipale des Jeunes. Après plusieurs réunions et en concertation avec la municipalité, plusieurs projets ont été préparés par ces jeunes élus :

### Ouverture d'un local jeunes

Depuis les vacances d'avril, un local est désormais dédié aux jeunes place de la Résistance. Les jeunes ont participé aux travaux de rafraîchissement de l'ancien local foot avec l'aide des employés municipaux et d'adultes volontaires. Le matériel sera étoffé progressivement et des animations seront organisées par la municipalité et Roi Morvan Communauté. Le local pourra également être mis à disposition des jeunes sous leur responsabilité en retirant les clés à la mairie.

### Création d'une aire de jeux

Une aire de jeux va être créée dans le petit parc situé derrière le local jeunes et sera disponible en juillet 2017 pour les enfants de 0 à 12 ans. Elle comprendra une structure avec toboggan, une cabane « locomotive » et une balançoire. Progressivement des aménagements seront réalisés pour en faire un véritable lieu de rencontre entre le divertissement et la nature. Un jeu à ressort et un tape-cul à destination des 2-8 ans seront également installés à proximité de la salle municipale. L'ensemble des jeux est fabriqué par l'entreprise Synchronicity de Guidel (56) pour un montant de 19 187,20 € HT.

### Mise en place d'un terrain multisport

L'aire de jeux se destinant plutôt à un public de jeunes



enfants, afin qu'il y en ait pour tout le monde, il a été décidé d'investir dans un espace multisport en lieu et place de l'actuel terrain de tennis. Cet espace intégrera la pratique de nombreuses activités dont notamment le football, le handball, le basketball. Le terrain sera doté d'un filet amovible permettant également la pratique du volley ou encore du tennis et du badminton. Il sera installé au mois de juillet. La structure est réalisée par la société Camma Sport de Plélan-le-Grand (35) pour un montant global de 24 360,00 € HT. En parallèle, un défibrillateur sera installé au stade.

Ces projets sont possibles grâce au concours financier du Comité des fêtes (10 000 €), du département du Morbihan (15 005,70 €) et de l'État par le biais du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) (6 000 €).

Ces projets viennent répondre aux attentes de nombreux foyers sur la Commune comme nous avons pu le constater au travers du questionnaire distribué l'été dernier.

## La municipalité mobilisée pour l'installation d'un médecin

En fin d'année 2016, le docteur Allanot annonçait son départ en retraite à compter du 31 décembre 2017.

Dès lors, une réflexion s'engage sur la meilleure façon de répondre à cette situation : pour les élus, il est impératif que la population bénéficie sur place d'une offre de santé adaptée à ses besoins et qu'en priorité, un médecin puisse s'installer dans la commune.

Une commission est créée au sein du conseil municipal pour travailler sur ce dossier.

Plusieurs constats s'imposent, notamment celui de la nouvelle génération de médecins, qui ne souhaite plus exercer son activité de façon isolée.

Une rencontre est organisée avec la déléguée de l'ARS (agence régionale de santé) du Morbihan. Lanvénegen est situé dans le territoire 3 (constitué des pays de Quimperlé, du Faouët et d'Hennebont), un territoire qui est sous-doté en ce qui concerne l'offre de santé, y compris les soins infirmiers.

Afin de répondre à ce manque, la création d'une maison médi-

cale attractive et pouvant accueillir plusieurs professionnels de santé apparaît la solution la plus appropriée à la situation. Les élus décident que cette maison fonctionnelle devra regrouper un cabinet médical, un cabinet infirmier et un espace qui pourra être mis ponctuellement à la disposition d'autres professionnels de santé.

Quant à l'implantation de cette maison, c'est le terrain d'environ 6 000 m<sup>2</sup> acquis par la commune rue Jean Cadic (en face de l'espace Le Mestre) qui est retenu pour réaliser la construction.

Un appel d'offres est lancé pour la maîtrise d'œuvre de cette maison médicale.

Les plis sont déposés le 24 mars : c'est l'Atelier 121 de Plogastel Saint Germain (29) qui remporte le marché.

Ce dernier est signé le 27 avril. Commence alors une phase d'étude topographique, de sol et de réseaux préalable au travail d'esquisse.

La municipalité poursuit son action pour intéresser médecins et infirmiers à son projet.

# Finances communales

Lors de sa séance du 15 mars 2017, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2016 :

## RECETTES 2016

|  |           |
|--|-----------|
| - produits des services<br>(cantine, garderie, médiathèque, cimetière) | 25 000 €  |
| - taxe d'habitation et foncière  | 314 000 € |
| - dotation Roi Morvan Communauté                                       | 90 000 €  |
| - loyers des logements communaux                                       | 18 700 €  |
| - dotations et participations  | 267 600 € |
| - autres taxes   | 43 360 €  |
| - autres produits divers   | 42 000 €  |
| - fonds de compensation de la TVA                                      | 30 500 €  |
| - subventions  | 87 000 €  |
| - emprunts   | 146 000 € |

Lanvénegen est en bonne santé financière.

La dette par habitants représente 464 € contre 596 € en moyenne sur la même strate.

## DEPENSES 2016

|   |           |
|---|-----------|
| - aménagement de l'atelier municipal  | 25 600 €  |
| - matériel services techniques  | 21 000 €  |
| - aménagement des entrées de bourg  | 89 100 €  |
| - terrain de la maison de santé   | 33 500 €  |
| - parking de la mairie  | 40 000 €  |
| - solde : aménagement place de l'église                                     | 21 200 €  |
| - solde : centre de secours   | 8 650 €   |
| - remboursement des emprunts  | 68 500 €  |
| - associations  | 7 200 €   |
| - assainissement  | 4 800 €   |
| - voirie  | 60 350 €  |
| - fêtes et cérémonies   | 36 500 €  |
| - médiathèque   | 26 500 €  |
| - école   | 125 000 € |
| - charges de personnel  | 250 000 € |
| - autres charges de fonctionnement<br>(bâtiments, fournitures, énergies...) | 450 000 € |

## LES INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2017

|                                 |           |   |          |
|---------------------------------|-----------|---|----------|
| - aménagement d'espaces de jeux | 84 000 €  | - matériel mairie                             | 800 €    |
| - accessibilité                 | 7 500 €   | - salle municipale                            | 1 300 €  |
| - maison de santé               | 452 000 € | - panneaux touristiques                       | 2 000 €  |
| - local jeunes                  | 3 000 €   | - voirie                                      | 36 800 € |
| - médiathèque                   | 10 400 €  | - espace le Mestre                            | 60 000 € |
| - logements locatifs            | 26 000 €  | - acquisitions foncières                      | 40 000 € |
| - école                         | 12 000 €  | - aménagement cimetière                       | 6 000 €  |
| - matériels services techniques | 4 000 €   | - travaux de rénovation de l'éclairage public | 8 000 €  |
|                                 |           | - maçonnerie de la chapelle de la Trinité     | 6 000 €  |

## ÉTAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

### Sont nés :

|  |                  |
|--|------------------|
| Mathéo LE GUILLY – Kernegont                 | 14 décembre 2016 |
| Capucine BRAULT FERREC – Sterlé              | 18 janvier       |
| Mélwan PETIT – Vetveur                       | 20 février       |
| Rose JOUVENCEL – 1, rue de la Mairie         | 25 mars          |
| Constantin CLUGERY – 48, rue Jean Cadic      | 6 avril          |
| Kylian LE CREN – 3, impasse de Beg ar Vorc'h | 11 mai           |

### Nous ont quittés :

|  |            |
|--|------------|
| Patrick CAZET – 21, rue Jean Cadic – 57 ans            | 18 janvier |
| Marie LE MESTE née CHRISTIEN – Vetveur – 80 ans        | 31 janvier |
| Jean GICQUEL – Vetveur – 92 ans                        | 14 février |
| Pierre PIGUENET – Vetvienne – 79 ans                   | 21 février |
| Henri MAGUET – Kergoff d'en Bas – 81 ans               | 3 mars     |
| Suzanne PERROT née LE MESTE – le Rhède – 97 ans        | 10 mars    |
| Monique ENIZAN née EVENNOU – Kergoff d'en Bas – 88 ans | 21 avril   |



# Roi Morvan Communauté

## LE PLUi : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document d'urbanisme à l'échelle des 21 communes, qui remplacera les Plans d'Occupation des Sols (POS), Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes communales qui sont en vigueur aujourd'hui. Il proposera un projet d'aménagement pour l'avenir en matière de logement, d'économie, d'agriculture, de tourisme, d'environnement, de patrimoine... Le PLUi définira les règles générales d'utilisation du sol applicables aux projets d'aménagement et aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...).

### Quels sont les objectifs du PLUi ?

- Se doter d'un outil de planification permettant d'organiser l'attractivité du territoire et son développement, notamment économique.
- Exprimer le projet de territoire communautaire au sein duquel toutes les réalités communales peuvent s'exprimer et se renforcer mutuellement.
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité.
- Préserver l'environnement et la qualité de notre cadre de vie.

### Quels sont les bénéfices du PLUi ?

**Plus de cohérence :** Le PLUi a pour finalité de mettre en cohérence les politiques des communes de RMCCom en matière de logement, de mobilité, d'utilisation de l'espace, de développement économique et de qualité du cadre de vie.

**Plus d'efficacité :** Le PLUi va doter les communes d'un projet d'aménagement commun, en phase avec les réalités du territoire.

**Plus de solidarité :** Le PLUi permettra aux communes de mutualiser des moyens et des compétences pour réfléchir

et avancer ensemble, de mieux répartir l'utilisation du foncier, de valoriser et préserver les qualités et les atouts de chaque commune.

### En quoi le PLUi me concerne ?

**Quand j'ai besoin de :** construire mon logement, faire une extension (véranda, garage, terrasse), aménager un terrain, démolir une construction, implanter mon entreprise, développer mon activité : Le PLUi s'applique pour autoriser mon projet !

Le PLUi devra respecter les règles fixées par le ScoT. Celui-ci est en cours de finalisation. Le ScoT proposera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'utilisation de l'espace. « Il n'a pas pour objectif de prescrire de règles à la parcelle, c'est le PLUi qui s'en chargera ! »

### La concertation en pratique.

**Pourquoi ?** Répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants. Enrichir les études techniques par leur expertise. Engager une dynamique de réflexion collective

**Pour qui ?** Les habitants, acteurs socio-économiques, associations ou élus du territoire qui souhaitent participer à la construction partagée du territoire.

**Comment s'informer ?** Parution d'articles dans le journal communautaire, page dédiée sur le site de la Communauté de Communes

### Comment s'exprimer ?

- Adresse mail dédiée : [plui@roimorvancommunaute.com](mailto:plui@roimorvancommunaute.com).
- Réunions publiques aux différentes étapes de la procédure.
- Débats thématiques.
- Registres de concertation dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes.

## QUELLES SONT LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUi ?



# Médiathèque

## Début d'année 2017



### Rencontre La BIODYNAMIE

2 mars 2017

Découvrir la biodynamie avec Simone Florojasmin de L'association Buezandouar.



### Rencontre film-diaporama

26 mars 2017

Claude Derollepot, échange avec le public « tour des côtes bretonnes à pied ».



### Créer...Ecouter des histoires...Dévorer...

11 avril 2017

Activités pour 12 enfants de 5 à 11 ans. Réalisations autour de Pâques.



### Créer...Ecouter des histoires...Dévorer...

« St Valentin » 14 février

Activités pour 12 enfants de 5 à 11 ans.

Réalisation cœur, cartes...



### Exposition

du 15 au 12 juin

Mérylyn Wilkinson  
Travail du vitrail



### Histoires vraies & chansons

5 mai 2017

Contes avec Maryse  
1h30 de plaisir.



### Activité « Electricité »

27 avril 2017 et  
18 mai 2017

2 séances pour comprendre les bases en s'amusant avec Daniel Isbérie.

**Vente de livres le 18 juin : 774 livres vendus**



## Evènements à venir

Du 3 au 31  
Juillet  
Exposition  
ERWAN  
SELLIN

Du 4 au 30  
Septembre  
Exposition  
Ecole Armilad  
Classe GS-CP-CE1  
TRAVAUX sur  
Les Sablières de l'église  
de LANVENEGEN

Le 24 Octobre  
Spectacle-contes  
(Vacances scolaires)

## Rendez-vous tout au long de l'année

### « Speaking coffee »

Rencontre Franco-britannique.  
Les lundis de 14h30 à 16h30.  
Débutant ou confirmé. Gratuit.

### « Tricot-thé »

Animation tricot.  
Les mercredis de 14h30 à 16h30.  
Débutant ou confirmé. Gratuit.



# BIBLIO'Transat

du 17 juillet au 31 août aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Lire en plein air, un des plaisirs estivaux qui on l'espère suscitera l'engouement des vacanciers et des Lanvénégeois.

Cette bibliothèque éphémère sera installée derrière la médiathèque et proposera une ambiance détendue. L'entrée est libre.

## Qu'est ce que le biblio' transat ?

Des transats, parasol, des livres, et des revues. L'été est un moment privilégié pour tous ceux qui aiment lire. C'est en général un moment où on a le temps de s'immerger dans un bon roman, de découvrir de nouveaux auteurs et de nouvelles parutions. La biblio'transat invitera donc à la lecture confortablement installé dans des transats. Entre une ballade à travers les chemins de randonnées de Lanvénégen et une partie de tennis ou de football, ce sera l'occasion notamment de partager un moment de plaisir et surtout de calme.

## Que trouvera-t-on ?

On pourra y consulter tous les ouvrages de la médiathèque, puisque la biblio' transat sera mitoyenne à la médiathèque et accessible par un petit escalier. On pourra donc y découvrir un large choix de livres (Romans, bandes dessinées, documentaires, guides de voyages). Une collection de plus de 4000 titres est à la disposition des enfants et des adultes. Tout le monde pourra y trouver son bonheur.

## Pourra-t-on emprunter des livres ?

Oui, en plus de la consultation sur place qui est gratuite, vous pourrez emprunter des livres pour 5 € le mois pour les vacanciers.


## Y aura-t-il des animations ?

Des animations gratuites seront proposées aux enfants les mercredis 9,16,23 et 29 Août à 17h : « KEZAKO dans la valise à So ? ».

Ils pourront écouter des histoires et se laisser porter dans le monde enchanté de l'imaginaire.



mediatheque.lanvenegen@wanadoo.fr

 Médiathèque de Lanvénégen



### 1. Les petites bêtes du littoral

Luc Turlan (2016)

Un album pour les « kids » à la découverte de la faune et la flore ! C'est un mini-guide pour les petits curieux. Comment par exemple reconnaît-on une mouette d'un goéland ?

### 2. Contes de la roche aux fées

Dominique Bussonnais (2017)

Recueil de 17 contes courts. Histoires de Korrigans. Nul doute qu'après cette lecture vous ayez envie de découvrir les chemins de Lanvénégen pour peut être les rencontrer !

**Nouveaux horaires  
depuis le 1<sup>er</sup> juillet : votre  
médiathèque est ouverte tous les  
jours !!**

**Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi**

9h-12h et 14h30-16h30

**Mercredi**

9h-12h et 14h30-18h

**Samedi**

9h-11h30 et 14h-18h

**Dimanche**

10h-12h





## Association des chemins de Lanvénege

L'association des chemins de Lanvénege a fêté sa deuxième année d'existence. L'assemblée générale fait ressortir un bilan positif pour l'année 2016. cinq kilomètres de chemins ont été nettoyés par les bénévoles de l'association. Cette année, les membres de l'association se sont réunis le dimanche 20 mai 2017. Au programme : entretien du chemin dans la zone humide derrière la mairie qui commence par un débroussaillage, le curage des fossés pour assécher le passage ainsi que la remise en état des passages de ruisseaux avec pose de ponts pour en permettre le franchissement en toute sécurité. D'autres nettoyages sont en vues, les nombreux chemins de notre commune, véritables trésors légués par nos anciens sont et seront toujours ouverts pour le bonheur des randonneurs venus de toutes parts. L'association ne fait pas que du nettoyage,

plusieurs randonnées sont organisées pour repérer les futurs chantiers.



*Lundi 5 juin : une quarantaine de bénévoles répondent présents pour le débroussaillage d'une vingtaine de kms de chemins. Suivant la tradition, après les travaux, tous se retrouvent autour d'un repas convivial offert par la municipalité. Merci à tous !*

### Les randonnées de l'été :

- 29 juin : tour du bourg
- 6 juillet : les asphodèles
- 14 juillet : La trinité (départ à 17h avec un arrêt pique-nique à la chapelle)
- 20 juillet : Kerivarch
- 27 juillet : Boutel Kerbris (pot à l'arrivée)
- 3 août : S'-Mélaine
- 10 août : allée couverte
- 17 août : bois du Quilliou
- 24 août : S'-Urlo Boutel (pot à l'arrivée)

Rendez-vous place de l'église de Lanvénege à 19h45

## Actualités de l'aménagement foncier

Les travaux se poursuivent dans deux directions :

### - le devenir des communs de village.

Ces communs représentent 18 hectares de biens indivis. Les habitants des 33 villages concernés (soit 273 foyers) ont été conviés à une réunion en mairie avec le géomètre M. Thirouin. Ils ont pu exprimer leur souhait de devenir propriétaire d'une portion de ces communs dont ils assurent parfois l'entretien, pour agrandir leur parcelle, améliorer un accès ou disposer de surface supplémentaire pour réaliser des travaux d'assainissement. La commune est aussi partie prenante pour l'emprise de la voirie. Bien entendu, une partie de ces terrains pourra conserver le statut de communs de village.

### - les terres agricoles.

Les agriculteurs ont été invités, individuellement, à formuler leurs vœux concernant les échanges de terres en vue d'un regroupement au plus près du siège de l'exploitation. Le géomètre a pris note des évolutions attendues qui seront ultérieurement soumises à une enquête publique d'avant-projet.

### Prochaine étape :

**Les propriétaires vont être consultés par courrier durant l'été. L'ensemble de ces consultations permettra d'aboutir à une première esquisse de parcellaire qui fera l'objet d'une présentation générale.**

**Point de vigilance sur la protection des talus et la gestion des coupes de bois : les coupes de bois d'entretien peuvent être pratiquées mais nécessitent une information préalable du secrétariat de la mairie. Il est rappelé que les coupes rases sur talus sont interdites.**



## Le P'tit Ker fait peau neuve pour sa réouverture le 12 juin

Nouveaux visages à Lanvénegen avec l'arrivée de Jackie et Romuald.

Anciens salariés de la société Ardo à Gourin, ils ont décidé de changer de vie et de reprendre ce commerce du centre bourg.

A l'activité de bar-tabac-presse vient s'ajouter la petite restauration pour laquelle Jackie a fait une formation.

Nouveau décor aussi pour accueillir la clientèle grâce au savoir-faire de Romuald.

Le couple et ses deux enfants habitent à Le Saint.

Nous leur souhaitons bienvenue et belle réussite dans leur entreprise.



## La nouvelle association « Cultur'Ailes » vous présente son projet d'épicerie

« Nous sommes un petit groupe de personnes de Lanvénegen et nous aimons y vivre. Nous avons eu l'envie de créer une épicerie où nous voulons vendre de tout. Mais aussi un service de proximité, un lieu de convivialité où l'on viendra avec plaisir. Il y aura aussi des animations en lien avec les associations, les commerces, la médiathèque... »

La municipalité accompagne notre initiative en mettant à disposition le local situé 10, rue Jean Cadic (ancienne école publique) et réalisera quelques travaux de mise aux normes.

Aujourd'hui, les statuts de l'association « Cultur'Ailes » sont déposés. Le bureau est constitué de 7 personnes co-présidentes.

Depuis la réunion publique du 22 mars, 35 personnes sont prêtes à participer au projet ou y travaillent déjà.

Si vous le souhaitez rejoignez-nous, c'est VOTRE ÉPICERIE. Il faut lui donner un nom.

Une boîte à idées est à votre disposition à la mairie et à la médiathèque.

Tous les soutiens sont les bienvenus !

N'hésitez pas à appeler au 06 62 01 32 69 (Nathalie Franco) ou à écrire à l'adresse électronique :

[epicerieculturailles@gmail.com](mailto:epicerieculturailles@gmail.com) ou dans la boîte à idées...



## Commémoration

Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 : après la cérémonie au Monument Aux Morts et à la stèle, les membres de la FNACA se sont retrouvés pour un repas servi au P'tit Ker.

Le 8 mai, un nouveau rassemblement a eu lieu pour faire mémoire de la fin de la seconde guerre.



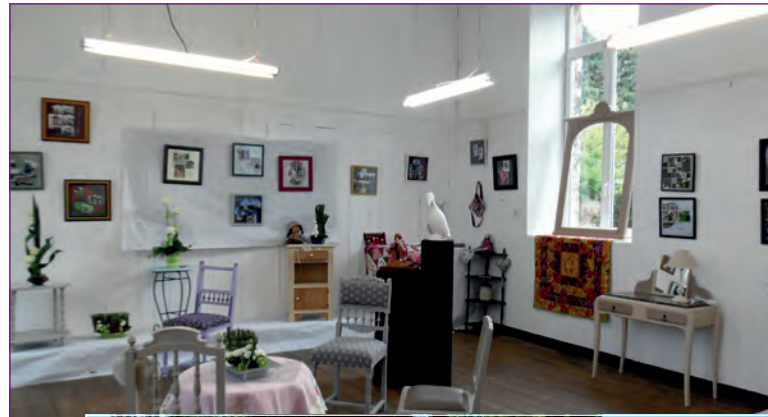
## Ateliers de la vieille école

Comme chaque année, les ateliers de la vieille école animent la vie associative de la commune de Lanvégen et vous proposent :

- **des ateliers annuels** : sculpture-modelage, peinture enfants, peinture adultes, relooking de meubles, art floral, scrapbooking (composition de tableaux photos), patchwork-broderie, tapisserie de meuble, lecture écrite.
- **des ateliers ponctuels en cours d'année** : initiation aux pastels, calligraphie.

**D'autres ateliers sont en projet** : poterie, vannerie, création et patine de meubles en carton.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook et un site internet est en cours de création. L'exposition annuelle de l'association a lieu désormais en juin, ce même jour une brocante ouverte aux collections et aux vieux objets est organisée en ville. L'ambiance est assurée par la fanfare de l'école de musique du pays du roi Morvan. Rejoignez nous, nous serons heureux de vous accueillir. Pour tout renseignement et adhésion : lesateliersdelavieillecole23@orange.fr ou 02.97.23.08.09.



*Gros succès de la brocante organisée par l'association autour de l'église le 18 juin.*



## Jeunes d'autrefois

Le 1<sup>er</sup> semestre s'achève pour le club des anciens avec ses goûters mensuels, un loto, un repas de printemps et un repas de fin de saison, le 1<sup>er</sup> juillet.

Début mai, c'est pour quelques uns une escapade de 8 jours en Hollande à la découverte des champs de tulipes et du plus grand marché de fleurs au monde.

Après la trêve estivale, le second semestre commencera par une sortie de 3 jours dans le Val de Loire : cette sortie est ouverte à tous. Au programme, entre autres, visite du Cadre Noir à Saumur et bien entendu, d'une cave...

## Al'o cheval

L'association présidée par Sylvie Dufresnes poursuit son action de médiation par le cheval auprès des publics fragiles : personnes souffrant de handicap ou d'addiction, personnes désorientées...

Tous trouvent dans le contact avec le cheval apaisement et bien-être.

L'association souhaitait acquérir une calèche pouvant transporter des personnes à mobilité réduite.

C'est désormais chose faite grâce aux fonds mutualistes du Crédit Agricole qui a retenu le projet.

L'association avait déjà été récompensée l'an dernier dans le cadre des Trophées de la Vie Locale.



*A Boutel, inauguration de la calèche en présence de Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental de Guidel, des élus, des administrateurs de la caisse locale, de la responsable de l'agence du Fauët et des bénévoles de l'association.*



## Scrabble

Voilà déjà quelques années que le club des joueurs de scrabble a été créé par M. et M<sup>me</sup> FLOCON.

Ce club est devenu « association » et s'est agrandi depuis environ un an et demi de six nouveaux adhérents et adhérentes. Ce qui porte à 15 le nombre de joueurs et joueuses qui viennent de Lanvénegen bien sûr, mais aussi de Bubry, Le Croisty, Le Fauët et Querrien.

L'ambiance y est très sympathique et on y joue comme en famille, pas de la façon tournoi (réservé pour le téléthon) et le dictionnaire du scrabble est permis.

Et pour terminer, un thé ou un café est le bienvenu pour ceux et celles qui le souhaitent. Alors tout le monde a hâte de se retrouver le lundi pour passer un très bon après-midi pour jouer ensemble et s'amuser.

Il n'est pas défendu de rire et on ne s'en prive pas !



## Chasse à l'œuf

La chasse a été bonne ce dimanche 16 avril pour nos jeunes lanvénégenois venus récolter les œufs en chocolat sur la place de l'église. Cette animation était organisée par la commission des jeunes en collaboration avec la municipalité. À l'issue une collation a récompensé nos jeunes chasseurs et leurs parents.

## Amicale laïque

Sous la houlette de quelques bénévoles motivés, l'Amicale laïque poursuit ses activités au profit de tous les enfants de l'école.

Au mois d'avril, le repas servi à la salle municipale a réuni 190 convives dans une bonne ambiance.

Le 20 mai, par une météo clémente, ce sont 230 randonneurs de tous âges et de tous horizons qui ont pu découvrir un beau parcours de 11 kms :

Balade historique et gourmande avec pour commencer une pause à Saint-Urlo où René contait amoureusement l'histoire de la chapelle, ensuite direction Boutel où les cuisinots attendaient les marcheurs autour d'un barbecue. Pour finir, route vers l'école via Kériel et ses joyeux zulus...

A l'arrivée, une dernière gourmandise était proposée. Vivement l'année prochaine et la découverte de nouveaux sentiers.

L'année scolaire s'est terminée par la kermesse, le 2 juillet.

Bonnes vacances à tous !







## Bonne retraite

James HUIBAN est né au village de Roscoat en Lanvégen le 3 mai 1957.

Après douze années passées à la Conserverie Morbihannaise comme tourneur-fraiseur, il intègre les services municipaux le 1<sup>er</sup> avril 1987.

Pendant 30 ans, il répond présent sur toutes les tâches incombant aux services techniques.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

James peut désormais s'adonner sans modération à ses hobbies : le vélo et le bricolage !

## Devenez sapeur-pompier

Rencontre avec un jeune lanvéénégois de 20 ans, Guillaume, étudiant et depuis quelques mois pompier volontaire au centre de secours de l'Ellé. Être pompier volontaire est un engagement quotidien au service des autres en parallèle de son métier ou de ses études « on intervient pour le secours à la personne, les incendies, les accidents, les détresses à domicile (...) mais pas pour les nids d'abeilles ou autres, dans ce cas, il faut faire appel à une entreprise spécialisée ».

C'est une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat. Les conditions pour postuler sont : avoir au moins 16 ans, résider en France, jouir de ses droits civiques, remplir les conditions d'aptitude médicale et physique. « il ne faut pas habiter trop loin de la caserne, il y a une semaine et un week-end de garde par mois. Les volontaires possèdent un bipeur qui les prévient de rejoindre la caserne en cas d'intervention ».

Le pompier volontaire est engagé pour 5 ans, la première année est probatoire. A l'issue de cette année le pompier reçoit sa fourragère. Cette année le congrès des sapeurs pompiers du Morbihan s'est tenu le 1<sup>er</sup> juillet au Fauët.



Tout sapeur pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. « Les formations sont assurées par les pompiers, elles sont dispensées sous forme de modules ».

Toute candidature est à adresser au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Pontivy.

